

Prévoyance – Santé / COMP100

Réunion Publique d'information et d'échange

Comprendre, échanger et s'organiser ! C'est défendre les services publics !
Rien n'est perdu tant que l'on se bat ! Rejoignez la résistance !

Campus La Garde 11H-12H – T002

Campus Centre Ville 14H-15H - CO604

Le 8 juillet 2025 a été lancée la deuxième vague des contrats d'objectifs de moyens et de performance portant sur la totalité de la dotation de service public (COMP100) dont l'université de Toulon est partie prenante (1). L'objectif est de conditionner **le quart de la subvention publique** aux établissements d'enseignement supérieur (salaires compris) à des métriques de performance dont la définition reste floue. **C'est le COMP100%** présenté le 7 janvier 2026 avec enthousiasme par la présidence (2). Pourtant, aucune information n'a été donnée quant aux éléments constitutifs du COMP100. Ainsi en 2026, toutes les universités françaises doivent passer au COMP100. Cette deuxième vague s'inscrit dans une logique de baisse constante des moyens alloués à l'ESR et de territorialisation des missions des universités qui nuit d'ores et déjà à tous les axes de recherche ne faisant pas partie de la Nouvelle Offre de Recherche (NOR). C'est à dire, pour faire simple, tous les axes ne relevant pas directement de la mer ou de l'armée pour l'UTLN. Cette manière de gérer le service public n'est pas compatible avec une politique de besoins mais une politique de moyens, basculant nationalement le budget des besoins essentiels (ESR, EN, Santé...) vers des engagements militaires exorbitants qui toucheront les générations futures.

La transformation de nos conditions de travail se manifeste également par des changements majeurs de notre couverture santé santé-prévoyance, au travers de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC). Comme vous le savez, le volet complémentaire santé est déjà en cours de déploiement par la MGEN. Ces nouveaux contrats ne contiennent aucune garantie de prévoyance. Rappelons que la prévoyance maintient une partie du revenu lors d'un arrêt d'activité pour raison de santé.

Par conséquent, un contrat prévoyance nous sera proposé à tous en avril par la MGEN, en option de la complémentaire santé. De nombreuses questions se posent : Quelles sont donc les différences avec un produit commercial ? Comment valider son adhésion si on le souhaite ? Quels sont les pièges...?

Les sections SNESup, SNASUB et la FercCGT de Toulon vous proposent une heure d'information syndicale afin de présenter le dispositif de COMP100 et son impact sur nos futures conditions de travail ainsi que le déploiement de la PSC santé et prévoyance. Cette présentation sera l'occasion de débattre et d'échanger sur les perspectives locales et nationales de résistance et d'organisation collective de lutte, sur ces sujets mais aussi bien d'autres.

(1) <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/signature-de-la-2e-vague-2024-2026-des-contrats-d-objectifs-de-moyens-et-de-performance-comp-99618>

(2) <https://www.univ-tln.fr/Elaboration-du-COMP-100-a-l-Universite-de-Toulon.html>

Ne pas jeter sur la place publique.

Réunion d'information syndicale déclarée : Les organisations syndicales représentatives peuvent en outre tenir, pendant les heures de service, des réunions mensuelles d'information. Chaque agent a le droit de participer à l'une de ces réunions, dans la limite d'une heure par mois.

Prévoyance – Santé / COMP100

Réunion Publique d'information et d'échange

Comprendre, échanger et s'organiser ! C'est défendre les services publics !
Rien n'est perdu tant que l'on se bat ! Rejoignez la résistance !

Campus La Garde 11H-12H – T002
Campus Centre Ville 14H-15H - CO604

Le 8 juillet 2025, la deuxième vague des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) a été lancée. L'université de Toulon est concernée. En 2026, toutes les universités basculeront dans le dispositif COMP100.

Ce que prévoit le COMP100 :

Conditionner 25 % des financements publics à des indicateurs de performance
Des critères encore flous et non communiqués
Une mise en concurrence accrue des établissements

Des conséquences concrètes :

Une baisse continue des moyens pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)
Une territorialisation des missions, au détriment de certains axes de recherche
Une priorité donnée à des domaines ciblés (ex : mer, militaire à Toulon)
Un basculement vers une logique de moyens plutôt que de besoins

En parallèle : la réforme de la PSC

Mise en place d'une protection sociale complémentaire
Déploiement en cours du volet santé
Arrivée en avril d'une offre de prévoyance (maintien de revenu en cas d'arrêt maladie)
Un modèle qui se rapproche des assurances privées

Les questions que l'on peut se poser :

Quels seront les critères du COMP100 ?
Quelles conséquences sur nos métiers et nos missions ?
Quelle différence entre PSC et une offre commerciale ?
Quelle protection sociale voulons-nous ?

Nos revendications :

Une sécurité sociale à 100 %
Des moyens à la hauteur des besoins pour l'ESR
Le refus de la mise en concurrence généralisée

(1) <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/signature-de-la-2e-vague-2024-2026-des-contrats-d-objectifs-de-moyens-et-de-performance-comp-99618>
(2) <https://www.univ-tln.fr/Elaboration-du-COMP-100-a-l-Universite-de-Toulon.html>

Ne pas jeter sur la place publique.

Réunion d'information syndicale déclarée : Les organisations syndicales représentatives peuvent en outre tenir, pendant les heures de service, des réunions mensuelles d'information. Chaque agent a le droit de participer à l'une de ces réunions, dans la limite d'une heure par mois.

Prévoyance – Santé / COMP100

Réunion Publique d'information et d'échange

Comprendre, échanger et s'organiser ! C'est défendre les services publics !
Rien n'est perdu tant que l'on se bat ! Rejoignez la résistance !

Campus La Garde 11H-12H – T002
Campus Centre Ville 14H-15H - CO604

Le 8 juillet 2025, la deuxième vague des contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) a été lancée. L'université de Toulon est concernée. En 2026, toutes les universités basculeront dans le dispositif COMP100.

Ce que prévoit le COMP100 :

Conditionner 25 % des financements publics à des indicateurs de performance
Des critères encore flous et non communiqués
Une mise en concurrence accrue des établissements

Des conséquences concrètes :

Une baisse continue des moyens pour l'enseignement supérieur et la recherche (ESR)
Une territorialisation des missions, au détriment de certains axes de recherche
Une priorité donnée à des domaines ciblés (ex : mer, militaire à Toulon)
Un basculement vers une logique de moyens plutôt que de besoins

En parallèle : la réforme de la PSC

Mise en place d'une protection sociale complémentaire
Déploiement en cours du volet santé
Arrivée en avril d'une offre de prévoyance (maintien de revenu en cas d'arrêt maladie)
Un modèle qui se rapproche des assurances privées

Les questions que l'on peut se poser :

Quels seront les critères du COMP100 ?
Quelles conséquences sur nos métiers et nos missions ?
Quelle différence entre PSC et une offre commerciale ?
Quelle protection sociale voulons-nous ?

Nos revendications :

Une sécurité sociale à 100 %
Des moyens à la hauteur des besoins pour l'ESR
Le refus de la mise en concurrence généralisée

(1) <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/signature-de-la-2e-vague-2024-2026-des-contrats-d-objectifs-de-moyens-et-de-performance-comp-99618>
(2) <https://www.univ-tln.fr/Elaboration-du-COMP-100-a-l-Universite-de-Toulon.html>

Ne pas jeter sur la place publique.

Réunion d'information syndicale déclarée : Les organisations syndicales représentatives peuvent en outre tenir, pendant les heures de service, des réunions mensuelles d'information. Chaque agent a le droit de participer à l'une de ces réunions, dans la limite d'une heure par mois.

Prévoyance – Santé / COMP100

Réunion Publique d'information et d'échange

Comprendre, échanger et s'organiser ! C'est défendre les services publics !
Rien n'est perdu tant que l'on se bat ! Rejoignez la résistance !

Campus La Garde 11H-12H – T002

Campus Centre Ville 14H-15H - CO604

Le 8 juillet 2025 a été lancé la deuxième vague des contrats d'objectifs de moyens et de performance portant sur la totalité de la dotation de service public (COMP100) dont l'université de Toulon est partie prenante (1). L'objectif est de conditionner **le quart de la subvention publique** aux établissements d'enseignement supérieur (salaires compris) à des métriques de performance dont la définition reste floue. **C'est le COMP100%** présenté le 7 janvier 2026 avec enthousiasme par la présidence (2). Pourtant, aucune information n'a été donnée quant aux éléments constitutifs du COMP100. Ainsi en 2026, toutes les universités françaises doivent passer au COMP100. Cette deuxième vague s'inscrit dans une logique de baisse constante des moyens alloués à l'ESR et de territorialisation des missions des universités qui nuit d'ores et déjà à tous les axes de recherche ne faisant pas partie de la Nouvelle Offre de Recherche (NOR). C'est à dire, pour faire simple, tous les axes ne relevant pas directement de la mer ou de l'armée pour l'UTLN. Cette manière de gérer le service public n'est pas compatible avec une politique de besoins mais une politique de moyens, basculant nationalement le budget des besoins essentiels (ESR, EN, Santé...) vers des engagement militaires exorbitants qui toucheront les générations futures.

La transformation de nos conditions de travail se manifeste également par des changements majeures de notre couverture santé santé-prévoyance, au travers de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC). Comme vous le savez, le volet complémentaire santé est déjà en cours de déploiement par la MGEN. Ces nouveaux contrats ne contiennent aucune garantie de prévoyance. Rappelons que la prévoyance maintien une partie du revenu lors d'un arrêt d'activité pour raison de santé.

Par conséquent, un contrat prévoyance nous sera proposé à tous en avril par la MGEN, en option de la complémentaire santé. De nombreuses questions se posent : Quelles sont donc les différences avec un produit commercial ? Comment valider son adhésion si on le souhaite ? Quels sont les pièges...?

Les sections SNESup, SNASUB et la FercCGT de Toulon vous proposent une heure d'information syndicale afin de présenter le dispositif de COMP100 et son impact sur nos futures conditions de travail ainsi que le déploiement de la PSC santé et prévoyance. Cette présentation sera l'occasion de débattre et d'échanger sur les perspectives locales et nationales de résistance et d'organisation collective de lutte, sur ces sujets mais aussi bien d'autres.

(1) <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/signature-de-la-2e-vague-2024-2026-des-contrats-d-objectifs-de-moyens-et-de-performance-comp-99618>

(2) <https://www.univ-tln.fr/Elaboration-du-COMP-100-a-l-Universite-de-Toulon.html>

Ne pas jeter sur la place publique.

Réunion d'information syndicale déclarée : Les organisations syndicales représentatives peuvent en outre tenir, pendant les heures de service, des réunions mensuelles d'information. Chaque agent a le droit de participer à l'une de ces réunions, dans la limite d'une heure par mois.